Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 23 chaouel 1442
4 juin 2021

N° 44

37ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1338**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1340**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **1342**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1342**
Convocations
Sociétés anonymes **1346**
Autres sociétés **1356**
Divers
Avis au public..... **1357**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Notice d'augmentation du capital 3S SICAR

Société Anonyme au capital de D.35.000.000

Siège social : Immeuble 3S - Rue Abou Hamed El Ghazali 1073 Montplaisir - Tunis

Identifiant Unique : 1301382L

En application des dispositions de l'article 164 du code des sociétés commerciales, en vertu du PV de l'assemblée générale daté du 24/5/2021 enregistré à la recette de l'Enregistrement des Actes de Sociétés 1er bureau le 24/5/2021 sous le n° 21503026 quittance n° 4139 dont une copie a été déposée au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 25/5/2021 sous le n° AC01562021, l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires a décidé d'augmenter le capital de la société de D.5.000.000 pour le porter à D.35.000.000 et ce suivant les procédures caractéristiques suivantes

- Objet social : investissement à capital risque.

- Durée : 99 années.

- Montant de l'augmentation du capital : 5.000.000 d'actions à souscrire en totalité en numéraires et à libérer du quart lors de la souscription.

- Valeur nominale des actions à émettre : 1 dinar chacune.

- Dépôt des fonds : Auprès de la BNA Tunis Succursale n° 03.135.1200321046565.54

- Délai de souscription de 15 jours de la parution au JORT avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration du dit délai.

2021401403SANB2

Nomination d'administrateurs

COMAR INVESTISSEMENT

S.A. au capital de 150.000 dinars

Siège social : Immeuble COMAR, Av. H. Bourguiba-1001 Tunis

M.FISC. 433809 R-N/M/000

Au terme du Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 16 avril 2021, enregistré à la recette des Finances, Rue Ghandi, Tunis, le 26 Mai 2021, sous le n° 21801881 dont un exemplaire a été déposé au greffe du centre national du registre des entreprises, le 27 mai 2021 sous le n° 202138568, il appert que l'assemblée générale ordinaire a décidé de nommer PGI HOLDING en qualité d'administrateur pour une durée de trois ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2023.

2021R01502SANB2

Nomination d'Administrateurs

COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE ET DE CAPITALISATION HAYETT

S.A au capital de 15000000 de dinars

Siège social : Immeuble COMAR, Av. H. Bourguiba 1001 Tunis

MF : 0033578V/A/M000

RNE : 0033578V

CNSS : n° 78-97719

Au terme du Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 avril 2021, enregistré à la recette des finances, Rue Ghandi, Tunis, le 25 mai 2021, sous le n° 21801858 dont un exemplaire a été déposé au greffe du centre national du registre des entreprises, le 27 mai 2021 sous le n° 202138429, il appert que l'assemblée générale ordinaire a décidé de nommée Madame Zeineb Guellouz en qualité d'administrateurs pour une durée de trois ans expirant lors de l'assemblée générale ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2023.

2021R01503SANB2

Nomination d'un Co-Commissaire Aux Comptes

COMPAGNIE MEDITERRANEENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES « COMAR »

S.A. au capital de 50 000 000 de dinars

Siège social : Immeuble COMAR, Av. H. Bourguiba -1001 Tunis

M.F : 000301L/A/M/000

RC : B132051996

CNSS n° : 00041852-45

Au terme du Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 23 avril 2021, enregistré à la recette des finances, Rue Ghandi, Tunis, le 25 mai 2021, sous le n° 21801857 dont un exemplaire a été déposé au greffe du centre national du registre des entreprises, le 27 mai 2021 sous le n° 202138423, il appert que l'assemblée générale ordinaire a décidé de nommer « FINOR » en qualité de co-commissaire aux comptes pour une durée de trois ans expirant lors de l'assemblée générale ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2023.

2021R01504SANB2

Nomination d'Administrateurs

COMPAGNIE MEDITERRANEENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES « COMAR »

S.A. au capital de 50 000 000 de dinars

Siège social : Immeuble COMAR, av. H. Bourguiba -1001 Tunis

M.F : 000301L/A/M/000

RNE : 0000301L

CNSS : 00041852-45

Au terme du Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 23 avril 2021, enregistré à la recette des finances, Rue Ghandi, Tunis, le 25 mai 2021, sous le n° 21801857 dont un exemplaire a été déposé au greffe du centre national du registre des entreprises, le 27 mai 2021 sous le n° 202138423, il appert que l'assemblée générale ordinaire a décidé de nommé Messieurs Nebil Ben Yedder, Hakim Ben Hammouda, en qualité d'Administrateurs pour une durée de trois ans expirant lors de l'assemblée générale ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2023.

2021R01505SANB2

Nomination d'un Président Directeur Général

Société Magasins Généraux & Entrepôt Réel de Tunisie S.A au capital 19.500 Dinars

Siège social : 32 Bis, Rue de la Chimie, Z.I Sidi Rézig - 2033 Mégrine

MF : 000948X/A/M/000

Identifiant unique : 0000948X

En vertu du procès-verbal du conseil d'administration en date du 22 avril 2021 enregistré à la recette des finances de Mégrine en date du 25 mai 2021 sous le numéro 21701996, quittance numéro M032393 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 27 mai 2021 sous le numéro 202138424 il a été décidé de nommer Madame Rajiha Damergi Ben Haddej dans les fonctions de Président Directeur Général en lui délégant les pouvoirs prévus par les statuts, lois et dispositions légales règlementaires en vigueur pour la durée de son mandat.

2021R01511SANB2

AL Majed Investment

SA au capital : 3.000.000 dinars

Siège : Immeuble Essayeh, Avenue Habib Bourguiba, 9100 Sidi Bouzid Ouest

IU RNE : 1360682Z

Suivant le PV de l'AGO des actionnaires tenue au siège de la société le 26 octobre 2020 à neuf heures du matin enregistré à la recette des finances Av. de la République Sidi Bouzid, le 18 janvier 2021, sous le numéro 21700407 quittance M004138 et déposé au RNE le 28/5/2021 sous le n° 202138655 il a été décidé :

- Approbation des états financiers et du rapport du commissaire pour l'année 2019.

- Renouvellement du mandat de M. Majed Zinoubi et M. Moez Omri au Conseil d'Administration pour les années 2020-2021-2022.

- Nomination d'Agrotech - SA en qualité de membre du conseil d'administration en la personne de son Président Directeur Général Madame Souad Salmi, qui succède à Monsieur Mohamed Jellali, pour les années 2020-2021-2022.

- Renouvellement des fonctions de M. Faouzi Regaïeg en tant que commissaire aux comptes jusqu'à l'approbation de l'activité de l'exercice 2022.

2021R01517SANB2

Al Majed Investment SA au capital : 3.000.000 dinars

Siège : Immeuble Essayeh, Avenue Habib Bourguiba, 9100 Sidi Bouzid Ouest

IU RNE : 1360682Z

Suivant le PV de l'AGE des actionnaires tenue au siège de la société le 4 novembre 2020 à neuf heures du matin enregistré à la recette des finances Av. de la République Sidi Bouzid, le 18 janvier 2021, sous le numéro 21700408 quittance M004141 et déposé au RNE le 28/5/2021 sous le n° 202138655 il a été décidé :

Mise à jour des statuts :

- Changement de l'adresse du siège social au : 2, Avenue de la Livre 1053 Les Berges du Lac 11- Tunis.

- Mise à jour du capital social pour le porter d'un million à trois millions de Dinars et avec un statut de société qui fait appel public à l'épargne.

2021R01518SANB2

DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS ET DES RACHATS

FCP ILBOURSA CEA

Fonds Commun de Placement de catégorie mixte éligible aux Comptes Epargne en Actions (CEA)

Régi par le Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application

Agrément du CMF n° 01-2021 du 10 février 2021

Il est porté à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques et de rachats des parts de FCP ILBOURSA CEA aura lieu le 21/06/2021.

FCP ILBOURSA CEA présente les caractéristiques suivantes :

Dénomination : FCP ILBOURSA CEA

Forme Juridique : Fonds Commun de Placement en valeurs mobilières

Catégorie : Mixte, éligible aux Comptes Epargne en Actions (CEA)

Type : OPCVM de capitalisation

Adresse : Green Center, Bloc C 2ème étage- Rue du Lac Constance- Les Berges du Lac 1053 Tunis

Objet : La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation de ses fonds

Législation applicable : - Code des OPC promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application

- Règlement du Conseil du Marché Financier relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers visé par l'arrêté du Ministre des Finances du 29 avril 2010 tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Montant Initial : 100.000 dinars divisés en 10 000 parts de 10 dinars chacune.

Agrément du CMF : Agrément N° 01-2021 du 10 février 2021

Date de constitution : 26 Avril 2021

Durée : 99 ans à compter de la date de constitution

Promoteurs : MAC SA, Intermédiaire en Bourse et AMEN BANK

Gestionnaire : MAC SA, Intermédiaire en Bourse sis au Green Center, Bloc C 2ème étage - Rue du Lac Constance- Les Berges du Lac 1053 Tunis

Périodicité de calcul de la valeur liquidative : Hebdomadaire

Prix de souscription et de rachat Le prix de souscription est égal à la valeur liquidative nette de toute commission. Le prix de rachat est égal à la valeur liquidative nette de toute commission.

Pour plus d'informations sur FCP ILBOURSA CEA , un prospectus visé par le Conseil du Marché Financier conformément à l'article 2 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 sera mis à la disposition du public auprès de la société MAC SA- intermédiaire en bourse sise au Green Center, Bloc C 2éme étage- Rue du Lac Constance-Les berges du Lac 1053 Tunis et de son réseau d'agences.

2021401545SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Sté La JETEE IMMOBILIERE

Sarl

Siège social : 98 Avenue la république 2033 Mégrine Ben Arous

MF : 1192506V/P/M/000

N° affiliation : 533019-4

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 22/07/2013 enregistré à la recette des finances de Mégrine le 29/06/2017 sous le n°17708635 quittance n° M046580, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous en date du 06/09/2013 sous le n° D2411412011 il a été décidé ce qui suit :

- Changement l'adresse du siège social à 98 Avenue la République 2033 Mégrine Ben Arous.

2021R01534SRLB2

AEC WIRING TECHNOLOGY SARL

Société à Responsabilité Limitée Non-Résidente

Capital social : 1.160.000 Euros

48, Rue Mourouj - Z.I Mghrira - 2082. Fouchana - Ben Arous

IU : 1538775K

Suivant un Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1/4/2021 enregistré à la Recette de l'Enregistrement des actes de sociétés - 1er Bureau Tunis le 26/4/2021 sous Q n° M04047, E n° 21502963.

L'assemblée décide d'augmenter le capital social pour le porter de 400.000 Euros à 1.160.000 Euros.

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au registre national des entreprises sous l'identifiant unique n°1538775K en date du 26/5/2021.

2021401377SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

VENTE D'UN FONDS DE COMMERCE

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 23/7/2020, enregistré à la recette des finances de BIR El KASSAA le 26/8/2020 quittance n° M 023517 sous le N° 20200857, Madame Basma Rihani a vendu à Madame Hayet Wssii la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels qui est en activité commerce du fast-food au local sis à 92 Cité el Zayatine Mourouj 3 Ben Arous.

Les oppositions doivent se faire entre les mains de vendeur à l'adresse du fonds de commerce dite dans les 20 jours à compter de la publication du présent avis au JORT.

Cette annonce a été publiée dans les deux journaux Achorouk et le Quotidien le 26/12/2020.

2021R01474FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous - seing privé enregistré à la recette des finances Mornag le 24/5/2021, sous le n° 21200903 Quittance n° M026200. M. Hédi Fazzani a vendu à M. Taoufik Khichi la totalité du fonds du commerce vente et réparation Electric Auto sis Av. Habib Bourguiba Mornag Ben Arous

Les créanciers doivent faire oppositions au local du fonds de commerce dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Achourouk et le Quotidien le 29/6/2015.

2021R01515FCCC2

Donation de fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par le maître Messadi Mohamed et le maître Boufaied Mohamed Habib enregistré à la recette des Finances de Korba en date du 29/07/2019 sous quittance n° M048762, Mme Souhour Bent Ahmed Ben Mohamed Ben ESHAK a cédé en donation à Mme Olfa Bent Ahmed Ben Mohamed Ben ESHAK CIN N° 06296516 la totalité du fonds de commerce exploité pour la vente du prêt à porter sis au numéro 7 avenue Avril Korba.

Toutes les oppositions sont acceptées dans les vingt jours à partir de la date de cette publication au JORT à l'adresse de ce fonds.

Cette annonce a été publiée aux journaux la presse et Essahafa en date du 13/1/2020.

2021R01526FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par maître Aida Jouini enregistré à la recette des Finances de Korba en date du 01/10/2013 sous le numéro 13201495 quittance n° M027955, Mr Mustapha Ben Nouira Zarrouk a vendu et a cédé à Mr Walid Ben HEDI Moula CIN N° 06330307 la totalité du fonds de commerce exploité pour la vente des sandwitchs et produits similaires sis à l'avenue 2 Mars 1934 Korba.

Toutes les oppositions sont acceptées dans les vingts jours à partir de la date de cette publication au JORT à l'adresse de ce fonds.

Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien en date du 20/5/2021.

2021R01527FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP en date du 17 Mai 2021 enregistré à la recette des finances El Manar le 17 mai 2021 enregistrement n° 21201133 quittance M032196 Madame Fadhila Ammari épouse Monsef Wannas demeurant numéro 07 rue 6752 Omran Supérieur -Tunis a vendu à Monsieur Helmi Abbassi demeurant numéro 03 rue 6978 Cité Intilaka Tunis le Fonds de Commerce sis à Magasin numéro 1er du centre commercial Ilissa El Manar 1- Tunis destiné à toutes activités de commerce avec ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions doivent être faites dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication au J.O.R.T à l'adresse de l'Avocat Maitre Bouaziz Mahmoud sis à numéro 01 rue Labid Lafayette -Tunis dans les Horaires du Travail officies une copie du présent est apparu au journal le Quotidien le 28/5/2021.

2021R01528FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé en date du 26 et 28 avril 2021 enregistré à la recette des finances de la goulette le 25 mai 2021 sous n° 21202691 quittance n° M042587, la Société «agence Yosra immobilière» inscrite au registre national des entreprises sous le numéro 1278934J vend à BANQUE ZITOUNA, inscrite au registre national des entreprises sous n° 1120822H, représentée par son Directeur Général Mr NABIL MADANI, la totalité du fonds de commerce, avec tous ses éléments incorporels, exploité comme agence immobilière au local n° 5 sis au RDC de l'immeuble « Jardins de Carthage », Jardins de Carthage Ain Zaghouan Tunis, et que l'acheteur va exploiter dans le cadre de son activité comme agence bancaire.

Les oppositions doivent être déposées au cabinet de l'avocat Maître ARBI ZARROUK sis au 48 rue d'IRAN 2ème étage bureau n° 7 Tunis dans un délai de vingt jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal quotidien «ESSABEH» en date du 29/05/2021.

2021R01536FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 8-5-2021, enregistré à la recette des finances Av. Thaieb Mhiri Nabeul le 26-05-2021, sous le n° 21201757, Quittance n° MQ34481, Mme. Nosra Galoul titulaire de la CIN n° 01844671, a vendu à Mr. Fadhel Turki, titulaire de la CIN n° 01664304, la totalité du fonds de commerce avec toutes ses composantes matériels et morales exploité pour lavage Automobile et vente de fournitures, sis à n° 19 Rue de la révolution Nabeul.

Toute oppositions sera faite dans un délai de 20 jours à partir de l'apparition de cet avis au JORT auprès de la vendeuse à l'adresse suivante : Rue Grand Maghreb Dar Chaabane Fehri Nabeul.

Cette annonce a été publiée aux journaux « le Quotidien» et Chourouk en date du 28-5-2011.

2021R01537FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par Maître Slama Samir Avocat demeurant au sis avenue Farhat Hached Sahline légalisé à la mairie de Sahline en date du 21/04/2021 et enregistré à la Recette de Monastir le 24/5/2021, Mr Mohamed Sghair titulaire de la CIN n° 06832410 vend à Mr Anis Bouraoui titulaire de la CIN no 06823456 le fonds de commerce dont l'activité consiste au commerce général, demeurant au rez-de chaussée de l'immeuble sis Avenue de La République Monastir.

Les oppositions doivent parvenir dans les 20 jours qui suivront l'avis qui sera publié au journal officiel chez l'acquéreur dont l'adresse est indiquée plus haut.

2021S00615FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte notarié rédigé par les deux notaires de Monastir : Maître Rim Mtir et son assesseur maître Awatef Saraj en date le 6/2/2021 enregistré à la recette des finances de Monastir le 28/04/2021 reçu n° MO25399MR Montasar Naouar registre de commerce n° A 1568632005 MF n° 0930265A, a fait donation de la totalité du fonds de commerce à son époux Naoual Bent Mohamed Salah Belguith, exploité à toute activité commerciales situé Avenue Habib Bourguiba Monastir avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions seront déposées entre les mains de Mr Montasar Naouar à l'adresse du fonds de commerce Avenue Habib Bourguiba Monastir dans un délai de vingt (20) jours de la publication de cette annonce au journal officiel.

Cette annonce a été Publiée aux Journaux Echourouk et le Quotidien le 19/5/2021.

2021S00617FCCC2

Avis

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Bir El Kassa le 24/5/2021 n° de quittance M015396, n° d'enregistrement 21200515 Madame Khadhra Hamdi cin n° 03582554 délivrée le 21/9/2018 à ceder la totalité du fonds de commerce de détails situé au 86 ave des Martyrs Mourouj 1 à la société Hedhli Technologie et services.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées à l'étude de Maître Feki Noomen centre Dorra bloc A App n° 5 Manar 3.

Cette publication a été insérée au journal achourouk du 26/5/2021.

2021401370FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privée du 18 et 28/6/2020, enregistré à R.F. de Mégrine en date du 6/1/2021 n° de quittance : M001400, n° R : 21300058 Mr Nebil Kouki demeurant au 18 rue 2 Mars cité Chaker, Megrine a cédé en location gérance à la Société Café la Dolce société unipersonnelle à responsabilité limitée demeurant au 45 Avenue du Japon Monplaisir, 1073 Tunis la totalité du fonds de commerce sis au 19 A venue Habib Bourguiba Megrine conçu Café. Les oppositions doivent se faire entre les mains du Locataire à l'adresse du fonds sus-indiquée et dans un délai

de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT, cet avis a été publié au journal Assabah du 28/5/2021.

2021T00544FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 20/5/2021, enregistré à la recette des finances de Bournhel le 26/05/2021 quittance n° M02761 Mme Lamia Bouali titulaire de la carte d'identité nationale n° 07017908 a loué la totalité du fonds de commerce sis 90 rue Ferdaous Hammam Lif Ben Arous et dont l'activité est Agence immobilière à Mr Mohamed Salah Khachnaoui son matricule fiscal n° 1688078/Z/A/M/000.

Cette annonce a été publiée aux journaux Achorouk et le quotidien le 29/5/2021.

2021R01508FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Dénomination : Groupement de développement féminin dans le secteur agriculture Menzelt Mogar.

Classification : Association

Objectif : Développement agricole

Siège social : Menzlet Mogar Beni khedech, Médenine

N° de reçu des dépôts : Reçu n° 04 du 28 novembre 2019

Président : Jamila Labiadh

Nombre des membres fixes : 6 membres

- Jamila Labiadh,
- Afifa Harabi,
- Zohra Harabi,
- Besma Harabi,
- Hadia Oun,
- Houria Lamloumi.

2021R01521APSF1

Constitution d'un groupement de développement dans le secteur de l'agriculture Agricole

Suite à la demande de création d'un GDA en date du 14/02/2020.

Il a été constitué un Groupement de Développement Agricole Comme suit :

Délégation kalaa Snén,

Dénomination : ElAhlam,

- Zone d'activité : périmètre irrigué Awled Ebrahim" ElAhlam",

Siège social : école primaire Awled Ebrahim,

Nom du président : Farid ben Naceur Rabiaa,

Missions : La protection et L'équipement du périmètre d'intervention,

- l'Accomplissement d'une manière générale de toute mission visant l'appui des intérêts collectifs de leurs adhérents.

2021R01525APSF1

Homologation de résolutions

Résidence Omrane 15 - Lotissement Riadh El Ghazela - Ariana

Suite à l'assemblée Extraordinaire du syndic des copropriétaires de l'Immeuble résidentiel Omrane 15 tenue le 11 avril 2021 et enregistrée le 24 mai 2021 à la recette des finances de Raoued sous le numéro 21701672, quittance n° M039263. Il a été élu le nouveau bureau de syndic comme suit :

Les membres : Mr Sabeur Frikha (Président), Mme Imen Bouaissi (Trésorière), Mme Basma Ridane, Mr Mohamed Ali Dabouni, Mr Samir Abdelhafidh, Mr Naceur Chriaa, Mr Nejib Abidi. Mr Abdelrazek Hassen, Riadh et Rym Hadj Messaoud.

2021401376APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Après réduction de 40%

Etude Maître Younes Hached

Avocat auprès de la cour de cassation

38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème étage, Menzah 8, Ariana

Tél. : 71.709.778 - 71.709.776

Fax : 71.709.742

MF : 509782P/A/P/000

PARTIE POURSUIVANTE : ATTIJARI BANK (ex Banque du Sud) dûment représentée par son Directeur Général ayant son siège Social à Tunis, 95 rue de la liberté domiciliée au cabinet de son avocat Maitre Younes Hached sis à 3 8 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana.

Avocat poursuivant : Maître Younes Hached 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana.

La partie saisie : Hamouda Jamaii, gérant de société, CIN n° 00594174, demeurant à Raouad route la plage prés de la mosquée Ariana Nord.

L'immeuble saisi : La totalité des parts indivises soit 236291.500/8870400 parts revenant à titre de propriété à la partie saisie dans l'immeuble objet du TF n° 33874 Ariana dénommé "BHAR LAZRAG 25".

Les dites parts indivises consistent en un terrain nu constructible sis à Raouad plage dans une zone d'habitation à haute densité en pleine expansion donnant sur une route principale menant à Gammarth. Le terrain est clôturé et abrite une construction d'environ 20 m2.

Les Charges : les parts indivises ne sont grevées que des charges suivantes :

- Une hypothèque volontaire à hauteur de (25.000,000DT) inscrite le 21/10/2005 (Vol Ariana 113 N° 645) au profit d'Attijari Bank

- Commandement valant saisie immobilière inscrit le 07/10/2020 (Vol Ariana 2/2020 N° 2546) au profit de saisissant.

Mise à prix après la réduction de 40% : La mise à prix des parts indivises est fixée à (57.750,000 DT)

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu Lundi le 28/06/2021 à 9H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de l'Ariana.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du tiers du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour de plus amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de première instance du l'Ariana.

2021T00558VEPA1

Vente aux enchères publiques et ce après ajournement et rabaissement du prix d'adjudication de 40%

Partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie en la personne de son représentant juridique, Sté anonyme, inscrite au registre de commerce au tribunal de première instance de Tunis sous le n° B187881996, siège n° 70/72 Rue Habib Bourguiba Tunis.

Partie saisie : Mr Taher Ennouri, propriétaire d'un restaurant, résident à Menzel Tmim 12 avenue de la République, titulaire de CIN n° 06325082.

L'avocat poursuivant : Maître Najla Jazi Avocat à la cour d'appel, demeurant à Rezig Centre Bloc D Appartement 5 Sidi Rezig Tel: 71297117/20898316.

Propriété saisie : Il s'agit de 250/970 parts indivises objet du titre foncier n° 619381 Nabeul dénommé Jnina 24, le terrain se compose d'une maison qui est encore en cours de construction et qui contient une entrée principale, deux chambres à coucher, un séjour, une cuisine et une salle de bain, un garage et cellier, deux escaliers et deux espaces ouverts, 1'immeuble est en cours de construction et il et actuellement inapproprié pour l'habitation, la superficie couverte est égale à 160 mm. L'immeuble est délimité du nord par une route, de l'est par une maison de Moncef Laroussi, du sud par un immeuble privé et de l'ouest par la maison de Molhtar Jribi.

Mise à prix : (55.000.000 dinars) et ce après réduction de 40% frais et honoraires d'Avocat en sus.

Date et lieu de la vente : La vente de la propriété aura lieu le Lundi 12/7/2021 à 9h du matin à la salle des criées du Tribunal de Première Instance de Nabeul. Tout intéressé peut visiter la propriété saisie tous les jours. Pour la participation aux enchères il faut consigner le 1/3 du prix et se munir des autorisations légales chaque fois où la loi l'exige.

Pour plus amples renseignements contacter le Greffe du Tribunal de 1ère Instance de Nabeul ou bien le Cabinet de l'avocat poursuivant.

2021R01476VEPA1

Vente aux enchères d'un fond de commerce

Etude Maître AREF MRABET

HUSSIER Notaire

21 Rue Bechir Eljaziri Gabés Tel 75278144

- Le Créancier saisissant : STE KIPROPHA SARL, titulaire d'identifiant unique n°0649492K en la personne de son représentant légal dont le siège social est sis à 25 la rue N° 8603 Z0NE INDUSTRIELLE CHARGUIA 1 Tunis. A son agence rue FARHAT HACHED GABES.

- Le Débiteur saisi : IMED SALEM commerçant PHARMACIEN titulaire d'identifiant unique n°0347707 c sis à rue de L'ENVIRONEMENT ZARAT MERETH.

- Vente sur la base de jugement commercial du tribunal du 1ère instence de Gabes du 02/11/2020 N°:1316

- Le fonds de commerce distiné la vente : Le fonds de commerce s'agit d'une PHARMACIE qui a une bon emplacement à la proximité du centre ville dont la superficie de 70m2.

- L'adresse à rue de L'ENVIRONNEMENT ZARAT MERETH. Le fonds de commerce constitue tous les biens mobilies affectes à l'exercice de son activité et tous autres biens nécessaires à l'exploitation du fonds tel que l'enseigne le nom commercial.

- Le droit au bail, le matériel, l'outillage, les marchandises et tous les autres éléments incorporeles.

- Mise à prix : La mise à prix du fonds de commerce est fixée à (149.119.542).

- La date de la vente : La vente aux enchères est fixée au JEUDI 24/06/2021 à 10h30 du matin à l'adresse du fonds de commerce à rue de l'Environnement Zarat Mereth.

- La personne intéressée peut visiter le lieu chaque jours dans l'honoraire administratif, et pour plus amples renseignements s'adresser à l'étude de Maitre AREF MRABET L'HUISSIER poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé dans son bureau.

- Conditions de participation : Pour participation aux enchères, il faut consigner 10% de la mise à Prise avec un chèque certifié.

2021R01556VEPA1

Vente d'un fonds de commerce pour la 3ème fois

L'huissier de justice ci-dessus annonce qu'il va vendre aux enchères publique le mardi 15/06/2021 à 10.30H du matin au siège de fonds de commerce :

Un fonds de commerce en tant qu'un café connu sous le nom « LATINO » (précédemment « misk ellil ») avec tous ses éléments corporels et Incorporels selon l'expertise, sis 6 rue Azouz Boukhris cité Sahloul Sousse.

Créancier demandeur de poursuite : Isam Smida, sis à cité 7 novembre Ksibet Sousse.

Débiteur saisie : Abd Erraouf Mrad, C.I.N 02990931, le seul Identifiant N-0922813K (registre de commerce précédent A2768902005).

La mise à prix : Cent vingt quatre milles soixante douze dinars (124.072.000d) après réduction de 20% du prix initial.

Toute personne peut visiter et consulter le cahier de charges auprès d'huissier de justice durant la semaine.

Pour toute personne voulant participer à la vente doit consigner 10% du prix suivant un chèque certifié ou en espèce auprès de l'huissier de justice.

L'adjudication ne sera prononcée que lors de Paiement du prix et des frais suivant un chèque certifié ou en espèce.

2021S00621VEPA1

Vente d'un immobilier

Etude Maître Abdelhamid BEN Aissa

Avocat à la cour de cassation

Immeuble Intilaka 2 Bloc « C » quatrième étage Bureau n° 3 Sfax

Tél. Fax : (74)296.913

Matricule fiscal : 580919S/A/P/000

Créanciers Saisissants : 1- Lamia Agrebi, 2-Wahida Ben Ahmed 3-Walid Majjadi, 4- Nadia Loudhini, 5-Sameh Sghaier 6-Kamel Ben Salah, 7- Moncef Ben Zid, 8- Radhia Mhamdi, 9Lotfi Zid, 10- Khalil Felhi • 11- Nedia Loudhini, 12- Fathia Agrebi, 13-Samira Agrebi-14- Riadh Louhichi, 15- Ghribi Louhichi,16- Mohamed Dgham, 17- Mohamed Dgham, 18-Chokri El Ghribi, 19- Mokhles LOUHICHI, 20- Wided Louhichi, 21-Riadh Louhichi, 22- Monia Khachech, 23- Hayet Sghaier,24-Tofeha Fajria, 25- Chokri GHRIBI, 26- Fathi Rabbedou, 27 Olfa Fajria, 28-Mohamed Ghnoi, 29- Essia Agrebi, 30- Raja Hamza, 31- Samia Louhichi, 32- Nejma Ajjel, 33- Adelen Zaabaz, 34- Mohamed Ben Amor, 35- Zakia Derouich, 36- Sonia Ghribi, 37- Walid Majjadi, 38- Wided Louhichi, 39-Kamel Ben Salah, 40- Salha Ben Fajria, 41- Ibtissem Ghribi, 42-Mohamed Hedi Sghaîer, 43- Salah Jar Afia,44- Imen Ghribi, 45- Sonia Ghribi,46- Zakia Derouich, 47- Adelen Zaabaz, 48- Sameh Sghaîer, 49- Lotfi Ben Zid, 50- Salba Belfajria, 51-Samia Louhichi, 52- Radhia Mhamdi, 53- Lamia Ben Zid, 54- Tofeha Bel Fajria, 55- Monia Khachech, 56-Nejma Ajjel, 57- Hayet Sghaier, 58-Moncef Zid, 59- Mohamed Hedi Sghïri, 60- Hassan Taheri, 61- Rami Ahmed Maatoug, 62- Olfa Ben Fajria. Employés dans une société et élisant domicile à l'étude de leur avocat Maître Abdelhamid Ben Aissa, Avocat à la Cour de Cassation, sise à l'Immeuble Intilaka 2 Bloc « C » quatrième étage Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Abdelhamid Ben Aissa, Avocat à la Cour de Cassation, dont l'étude est sise à l'Immeuble Intilaka 2 Bloc « C » quatrième étage Sfax.

Saisie: Société Alliances Industries Company au nom de son représentant légal, inscrite au registre de commerce sous le n° B1121051997 auprès du Tribunal de Première Instance de Sfax, dont le siège social est sis à la Route de Tunis route principale n° 1 km 22 Ghraba Sfax.

Immeuble saisi : L'immobilier sis à la route de Tunis km 22 Ghraba Sfax, d'une superficie totale égale à 7188 mètres carrés, clôturé des quatre cotés où est bâti un grand immeuble d'une superficie couverte d'environ 2020 mètres carrés contenant un bâtiment administratif, une salle d'exposition, une cabine de gardien et 05 bâtiments industriels avec un toit en acier et 07 bâtiments industriels, ateliers et dépôts dont une partie de leurs portes et équipements sanitaires est enlevée. Dans l'ensemble, le bâtiment est ancien, endommagé et a besoin de restauration.

L'immobilier est équipé d'un compteur d'eau, de l'électricité et contient un transformateur électrique. L'ensemble du bien est délimité de l'est par la route principale Tunis- Sfax, où se trouve son entrée et un immeuble adjacent, de l'ouest par un immeuble adjacent, du nord par une rue ou se trouve l'entrée du coté nord et du sud par deux immeubles adjacents au milieu d'eux se trouve une entrée de quatre mètres de largeur où se trouve également une entrée.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu à la Direction des Ventes Immobilières au Tribunal de Première Instance de Sfax 1 sise à la rue Abou Kacem Chebbi Sfax à la matinée du lundi 12 juillet 2021 (12/7/2021) à la salle d'audiences ad hoc à partir de neuf heures du matin.

Mise à prix : Un million neuf cent quatre vingt deux mille huit cent cinquante dinars (1982.850,000d), en vertu de l'expertise établie par l'Expert Taoufik Karray le 5/2/2019 en vertu de l'ordonnance sur requête n° 18/10121 rendue par le Tribunal de Première Instance de Sfax le 28/11/2018.

Visite de l'immeuble saisi : Le bien immobilier peut être visité pendant les heures administratives, les jours de la semaine, sur place, et le cahier de charges peut être consulté auprès du Tribunal de Première Instance de Monastir ou le bureau de l'Avocat poursuivant.

•cat poursuivant.

2021X00605VEPA1

Vente aux enchères publiques à la suite d'une saisie immobilière

Maître Chérif Amel

Avocat prés la cour d'appel

Immeuble el Manar 1er étage n° 4 Sfax

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication de l'immeuble sous indiqué aux enchères publiques, aura lieu le 5 juillet 2021 (5-07-2021) à partir de neuf heures du matin, à la chambre des criées du tribunal de Première Instance de Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Chérif Amel, Avocate à la cour d'appel Immeuble Elmanar 1er étage Bureau n° 4 Sfax.

Poursuivant : Chetoui Mongia, titulaire de la carte d'identité n° 01255172, demeurante à Gharaba Naser Elhencha Sfax, domicile élu au cabinet du Maître Chérif Amel Avocate poursuivante, immeuble elmanar 1er étage n° 4 Sfax.

Débteur saisi : Ben Amor Ben Elmouldi Mansour, titulaire de la carte d'identité n° 05277012 demeurant Entrée Gargouri n° 7 Sakit Eddeir Sfax.

Désignation de l'immeuble à vendre : La motiée à l'indivision d'une terre d'une superficie de 266 m2 qui comporte une habitation sis à Sidi Mohamed ben Amor Ghraba El Hencha Sfax, délimité du Qibla et de l'Est par Brahim Ben Fraj et du creux par Agrebi Mohamed et de l'ouest la poursuivante et la rue, l'immeuble à vendre se constitue d'une réception, trois chambres, une salle de bain, une toilette et une cuisine.

Mise à prix : Dix-sept milles dinars (17.000,000d)

Observation : Pour amples renseignements s'adresser au greffe du tribunal de première instance de Sfax où se trouve le cahier des charges déposé ou au cabinet du Maître Chérif Amel Avocate poursuivante, immeuble el Manar 1er étage bureau n° 4 Sfax.

2021X00610VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Hédi Ben Mohamed Ben Ali Kammoun, CIN01335037 demeurant à la route de Gremda km2 rue 392 n° 3 Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé «elhana» objet du TFN 87203 Sfax sis à la route de Mahdia km8 entre impasse Mdhaffer et avenue Errached municipalité Sakiet Ezzit Sfax et à 950 mètres de l'avenue errached consistant en un terrain clôturé d'une contenance de 12 10 m2 sur lequel est édifiée une maison en cours de construction d'une superficie couverte de 154m2 et au coté sud il y a un air en termite d'une superficie couverte de 163 m2 délimité du coté sud par tawfik fourati du coté est le TF n° 34636 , du coté nord par une rue de 10 mètres de largeur et du coté ouest par une entrée de 6,20 mètres de largeur.

Mise à prix : (96.000.000) après la réduction de prix de 40%.

La date et lieu de la vente : Le 28/6/2021 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2021X00623VEPA1

Vente aux enchères publiques CABINET

Maître Nabil Yassine SEFFEN Tél. 71. 797 .400

MF : 424901K/A/P/000

1/ A la demande : La Banque Internationale de Tunisie SA RC n° B187881996 demeurant à l'Avenue Habib Bourguiba n° 70-72 Tunis représentée par son PDG- créancier hypothécaire- domiciliée au cabinet Maître Nabil Yassine Seffen Avocat prés la cour de cassation ayant son cabinet à la Rue D'Iraq n° 6 Tunis 1002 Avocat poursuivant.

2/ Débiteur saisi : Monsieur Abdelaziz Fourati CIN n° 00212346 - Retraité demeurant au n° 126 Rue El Ghofrane la nouvelle Médina Ben Arous, en sa qualité de débiteur principal hypothéquant.

3/ Désignation de l'immeuble saisi : Il s'agit de la totalité de l'immeuble objet du titre foncier n° 544374 Nabeul dénommé « KBAR EJAHLI » d'une superficie de 4792m2 situé à Bir Drassen Beni Khaled Nabeul. représentant un terrain agricole composé de divers locaux administratifs et sanitaires et de quatre dépôts pour élevage de poussins le premier est de 270m^2 couverts le deuxième est de 413 m2 couverts le troisième est de 168m^2 couverts et le quatrième est de 655m^2 couverts; les murs sont en brique aggloméré et le toit est en route.

La mise à prix : de la totalité de l'immeuble objet de la saisie est fixée à 471.584,000 Dinars sans compter les frais de poursuite qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience.

5/ Date et lieu de la vente : à l'audience et devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Grombalia sis à la ville de Grombalia le 5/7/2021 à partir de 9 heures du matin.

- Tout intéressé peut visiter l'immeuble saisi aux heures de travail sans conditions particulières.

- Pour participer aux enchères, il faut consigner le un tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

2021401381VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière

Maître MEHREZ BOUSSAYENE

Avocat prés la Cour de cassation

" Boussayene Knani et Associés "

Tél. : 71.288.688. Fax : 71.288.844

MF : 977905/MAM/000

1) Poursuivant :

Belkacem Saadaoui (créancier), ayant son domicile élu au cabinet de son avocat Maître Mehrez Boussayene Avocat près la Cour de Cassation, Boussayene Knani & Associés, ayant son cabinet au 29 Avenue Alain Savary Belvédère 1002 Tunis.

1) Partie saisie : Mohamed Habib Ben Isamil Ben Ahmed (débiteur), demeurant à Hôtel Solimar, Soliman, Gouvernorat de Nabeul.

3) Avocat poursuivant : Maître Mehrez Boussayene Avocat près la Cour de Cassation, Boussayene Knani & Associés, ayant son cabinet au 29 Avenue Alain Savary Belvédère 1002 Tunis. MF 977905/MAM/000.

4) Immeuble saisi :

Il s'agit de l'immeuble objet du T F n° 666629 Nabeul dénommé « Melk ben ahmed» d'une superficie de 295 m2 situé à machiekht Soliman, délégation de Soliman gouvernorat Nabeul, cet immeuble était l'objet de la parcelle n° 43 du T.F n° 523954 Nabeul dénommé « Ismail el moukawem » avant de devenir l'objet d'un titre indépendant depuis le 18/3/2021, cet immeuble est destiné au logement individuel selon le cahier des charges et le plan d'aménagement de la municipalité de Soliman gouvernorat de Nabeul, il est aussi situé dans le périmètre du plan d'aménagement

urbaine de la ville de Soliman gouvernorat de Nabeul comme il est prévu dans le rapport du comité régional du morcellement en date du 15/11/2003 et selon la décision n° 2270 de la municipalité de Soliman.

Ceci tel que constaté par l'expert Karim Chakroun, désigné par Ordonnance sur requête n° 40403 du président du TPI de Grombalia en date du 4/5/2017, et ainsi en vertu du rapport d'expertise complémentaire fait par l'expert précité selon l'ordonnance sur requête n° 53225 du président du TP1 de Grombalia en date du 15/1/2020.

5) Mise à prix : Le Prix est de cent vingt sept mille quatre cent quarante dinars (127.440,000DT), sans les frais.

6) Visite de l'immeuble : Tous les jours, la journée.

Pour de plus amples informations, prendre connaissance du cahier des charges générales déposé au greffe du tribunal de première instance de Grombalia et à l'étude de l'avocat poursuivant.

7) Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu le lundi 5/7/2021 à partir de 9h à la chambre des criées du tribunal de première instance de Grombalia, sis au palais de justice, avenue Mohamed Beji Caid Sebsi, Grombalia.

Observations : Ne peuvent prendre part aux enchères que les personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et consignation ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable. Les étrangers doivent être munis en plus, des autorisations administratives nécessaires.

2021401384VEPA1

Vente immobilière

Maître Nizar Snoussi

Avocat à la Cour d'appel

7 Rue Chott Erromene- Montplaisir Tunis

Partie saisissante : La Banque Internationale Arabe de Tunisie «BIAT» en la personne de son représentant légal, SA élisant domicile au cabinet de son avocat maître Nizar Snoussi, avocat dont le cabinet est au 7 rue Chott Erromene – Montplaisir Tunis, MF n° 1148045K

Partie saisie : Mohamed Ben El-Habib Loukil, Tunisien, né le 05/03/1940, Directeur Général de société, titulaire de la CIN n° 00022318, et ce, en sa qualité de caution solidaire et hypothécaire de la société Etablissements Loukil & Cies, SA immatriculé au RC sous le n° B1114391966, les deux élisant domicile au cabinet de leur avocat Maître Sami Frikha sis 11 rue Azzouz Rebaii à El Manar 3, Tunis

Descriptif de l'immeuble : La totalité du TF 47579 Tunis sis à l'avenue de Carthage à Tunis d'une superficie de 873 m^2 sur lequel est édifié un immeuble sous-sol avec RDC, mezzanine et 6 étages d'une superficie couvertes de 5212 m^2 composé comme Suit :

- Sous-sol à usage de parking avec cellier et escalier vers les autres étages et ascenseur et monte-charge,

- RDC à usage salle d'exposition de 6 m de hauteur avec réception, bureau d'archive et 4 autres bureaux avec un escalier inteme et autre externe et 4 salles d'eau et chambre d'énergie,

- Mezzanine: 7 bureaux, salle d'archive, salle de réunion avec des séparations en aluminium 2 ascenseurs, un escalier interne et autre externe et chambre d'énergie,

- 1er étage: 11 bureaux, 3 salles d'attente, 6 salles d'eaux, 2 ascenseurs, un escalier interne et autre externe et chambre d'énergie,

- 2ème étage : 18 bureaux, cuisine, 5 salles d'eau, 2 ascenseurs, un escalier interne et autre externe et chambre d'énergie

- 3ème étage : 18 bureaux, cuisine, 5 salles d'eau, 2 ascenseurs, un escalier interne et autre externe et chambre d'énergie

- 4ème étage : 17 bureaux, cuisine, 3 salles d'eau, 2 ascenseurs, un escalier interne et autre externe et chambre d'énergie, et le toit il Y a la chambre d u moteur de l'ascenseur et de la climatisation

- 5ème étage : 2 bureaux, 3 salles de réunions, 2 salles d'eau, 1 ascenseur, un escalier interne et chambre d'énergie

- 6ème étage : 2 cuisines, salle à manger, salle pour les visiteurs, 2 salles d'eau 1 ascenseur, un escalier interne et chambre d'énergie, sur le toit se trouve la chambre du moteur de l'ascenseur et de la climatisation L'immeuble a été expertisé par l'expert Chokri El-Bouni en vertu de l'ordonnance sur requête du Président du tribunal de 1ère instance de Tunis n° 5598 en date du 26/12/2017

La mise à prix : La nouvelle mise à prix après réduction de 40% a été fixée à la somme de Quinze Millions Huit Cent Soixante Dix Huit Mille Hait Cents Dinars (15.878.800,000 DT) à majorer des frais et débours qui seront arrêtés le jour de l'adjudication.

Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu Mardi 29/6/2021 à 9 heures du matin et heures suivantes au siège du tribunal de 1ère instance de Tunis (chambre des ventes immobilières) situé au palais de justice avenue Bab Bnet à Tunis.

Visite et conditions de participation :

Les visites auront lieu à l'adresse de l'immeuble aux heures du travail et sans conditions précises.

La consultation du cahier des charges se fait auprès du greffier de la chambre des ventes immobilières de Tunis ou au cabinet de l'avocat poursuivant. Ne peut participer aux enchères que celui qui a commis un avocat et a consigné le 1/3 du montant de la mise à prix, les étrangers doivent en plus produire l'autorisation préalable de monsieur le gouverneur de Tunis.

2021401395VEPA1

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

« Immobilière Ellouze » SA au capital de 170.000 dinars

Siège social : Ville Ellouze Rue de Zarzis El Menzeh V Ariana

MF : 0719057J/P/M/000

Messieurs les actionnaires de la société « L'immobilière Ellouze S.A »

sont invité à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 27 juin 2021 à 10 heures au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecteur du rapport du conseil d'administration sur la gestion 2020,

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes,

- Examen et approbation des états financiers 2020 et affectation des résultats,

- Approbation des conventions réglementées,

- Quitus aux administrateurs,

- Pouvoirs pour formalités.

2021T00548SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire de la Société de Promotion Touristique Salloum

« SPT SALLOUM» - S.A

Capital social : 4.700.000 DT

MF : 0047223R

Siège social : 70-72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis

Le Conseil d'Administration tenu le 28 Mai 2021 convoque les actionnaires de la société SPT Salloum à l'assemblée générale ordinaire devant se tenir le 29 juin 2021 à 14 H au siège de la société sis au 70-72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture, examen et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration sur l'activité au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020,

2- Lecture des rapports général & spécial du commissaire aux comptes et approbation des états financiers au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020,

3- Approbation des Conventions règlementées,

4- Affectation des résultats au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020,

5- Quitus aux administrateurs pour leur gestion relative à l'exercice 2020,

6- Nomination du Commissaire aux Comptes,

7- Pouvoirs.

2021T00550SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire pour l'année 2020

EKUITY CAPITAL

Société anonyme capital : 397 050 000 Dinars

Siège social : Lotissement AL Nakhil, Cité Les Pins lot HSC 3/5/3 les Berges du Lac II - 1053 Tunis

Identifiant Unique: 0002802M

Le conseil d'administration de la Société EKUITY CAPITAL à l'honneur de convoquer les actionnaires à l'assemblée générale ordinaire pour l'année 2020 qui se tiendra Mercredi 23 Juin 2021 à 10 Heures au siège social de la société sis aux Berges du Lac II Zone 5, lotissement Ennakhil, Lot no. 3/5/3 HSC, Cité les Pins, 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'activité de la société et les résultats de l'exercice 2020.

2. Lecture et approbation des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2020 et des conventions réglementées mentionnées dans les articles 200 et 475 du CSC.

3. Approbation des états financiers individuels et consolidés pour l'exercice 2020.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2020.

5. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2020.

6. Rémunération des membres du Conseil d'Administration.

7. Lecture et approbation du rapport de gouvernance de la société pour l'année 2020.

8. Approbation de la convention signée avec La Société Tuniso-Koweitienne d'El Emar.

9. Approbation de l'établissement de la politique de responsabilité sociale de l'entreprise.

10. Pouvoirs pour formalités.

2021R01514SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

CAISSE TUNISIENNE D'ASSURANCES MUTUELLES AGRICOLES

6, Avenue Habib Thameur - 1069 Tunis

Matricule fiscal : 05855 P/P/M/000

RC : B110.199.1997

N° d'Affiliation CNS S : 16188/86

Le conseil d'administration de la caisse tunisienne d'assurances mutuelles agricoles à l'honneur de convoquer messieurs les délégués à assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le jeudi 24 juin 2021 à 10 heures à l'Hôtel AFRICA - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'activité de l'exercice 2019.

2. Lecture des Rapports des deux commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

3. approbation du rapport, du bilan et des états financiers de l'exercice 2019.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2019.

5. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2019.

6. Approbation des élections des membres du conseil d'administration élus en 2019 pour les exercices 2018-2019-2020.

7. Approbation des résolutions par l'assemblée générale ordinaire.

2021R01522SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

CAISSE TUNISIENNE D'ASSURANCES MUTUELLES AGRICOLES

6, Avenue Habib Thameur - 1069 Tunis

Matricule fiscal : 05855 P/P/M/000

RC : B110.199.1997

N° d'Affiliation CNSS : 16188/86

Le conseil d'administration de la caisse tunisienne d'assurances mutuelles agricoles à l'honneur de convoquer messieurs les délégués à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le jeudi 24 juin 2021 à 11h30 à l'Hôtel AFRICA - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Approbation du rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale extraordinaire.

2. Approbation du changement du siège social du 6, Avenue Habib Thameur Tunis au 100, Avenue de la Liberté Tunis.

3. Modification des articles 2, 9, 16 et 17 conformément aux dispositions des statuts types.

4. Approbation de la décision quant à la continuité de l'activité de la CTAMA suivant le projet du programme de restructuration de la CTAMA.

2021R01523SANB3

Convocation

Société « ESSID TRADING COMPANY»

Société Anonyme au Capital Social de 850.000 dinars

Matricule fiscal : 1095593S/B/M/000

N° Affiliation C.N.S.S : 303512-96

Siège social : Avenue El Arbi Zarouk 8000 Nabeul

Tous les actionnaires de la société « ESSID TRADING COMPANY s.a » sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le 30/06/2021 à 10h00 au siège de la société pour ce prononcer sur l'ordre du jour suivant:

- Modification de l'objet social.

- Modification de l'article 2 des statuts.

2021R01524SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 29 juin 2021

RAFFINERIE AFRICAINE

IU : 011822S

Les actionnaires de la société RAFFINERIE AFRICAINE sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra Mardi 29 Juin 2021 à 13h00 au siège social de l'actionnaire «Y.K.H HOLDING» sis à la Z.I Charguia II 52 rue de l'Artisanat Ariana, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire

2. Lecture du rapport de gestion 2020

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4. Approbation des comptes de l'exercice 2020.

5. Quitus pour le conseil d'administration.

6. Attribution de jetons de présence.

7. Affectation du résultat de l'exercice 2020 et des résultats reportés.

8. Approbation de conventions dans le cadre de l'article 200 du CSC.

9. Questions diverses.

10. Pouvoir.

Les actionnaires délibéreront sur l'ordre du jour conformément aux dispositions du code des sociétés commerciales et des statuts.

2021R01529SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Africaine De Distribution Autocar

SA au capital de 1 000 000 DT

RNE : 1202338E

Les actionnaires de la Société Africaine De Distribution Autocar sont convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le lundi 20 juin 2021 à 9 heures au siège social de la société, sis au km2 Route El Fejja Mornaguia Mannouba, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Changement de l'adresse du siège social de la société,

2. Modification de l'objet social de la société et mise à jour des statuts,

3. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société en 2020,

4. Lecture des rapports du commissaire aux comptes et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020,

5. Approbation des conventions réglementées s'il ya lieu,

6. Affectation du résultat de l'exercice 2020,

7. Quitus aux Administrateurs,

8. Désignation des nouveaux administrateurs,

9. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes,

10. Statuer sur la continuité d'exploitation de la société suite au cumul des pertes,

11. Pouvoir pour dépôt et publicité.

2021R01530SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire -exercice 2020

SOMAPROC

SOCIETE DES MARCHES DE PRODUCTION DU CENTRE SOMAPROC S.A.

Au capital de 7.800.000 DT

Avenue Habib Bourguiba - Immeuble De L'entreprise 3ème étage - 9100 - Sidi Bouzid

R.N.E :1478896 J/A/M/000

Les actionnaires de la société des Marchés de production du centre - SOMAPROC sont convoqués à l'Assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 24 juin 2021 à partir de 10h au siège de la société au 3éme étage -immeuble de l'Entreprise Avenue Habib Bourguiba - Sidi Bouzid - et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation, s'il ya lieu, du rapport annuel du Conseil d'Administration relatif aux activités de la société au cours de l'exercice 2020.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes, portant sur les opérations de l'exercice 2020.

- Examen et approbation, s'il ya lieu, des états financiers de l'exercice 2020 susvisés.

- Approbation des conventions mentionnées dans les articles 200 et 475 du Code des sociétés commerciales.

- Affectation les résultats.

- Quitus aux administrateurs.

- Questions diverses.

2021R01533SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE WYDLER CONFECTION S.A

Société anonyme au capital social de 109 000 DT

Siège social : Zone Industrielle, Zaghouan

RC : B06145692009

Mat. Fiscal : 1116881Q/A/M/000

Messieurs les actionnaires,

Par la présente, vous êtes convoqué à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires le Mercredi 23 juin 2021 à 11h00 heures du matin dans les

locaux de la société sise à la zone industrielle de Zaghouan, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

L'ordre du jour :

1- PV de la dernière assemblée du 22/04/2021 ne sera pas lu. Il est joint à la présente,

2- Lecture et approbation du rapport d'activité présenté par le directeur générale et le président du conseil d'administration de l'exercice 2020,

3- Présentation des comptes de l'exercice 2020,

4- Rapport de l'organe de révision,

5- Approbation des comptes de l'exercice 2020 et décharges aux administrateurs,

6- Affectation de résultat de l'exercice 2020.

7- Questions divers,

8- Les actionnaires qui souhaitent obtenir de plus amples précisions sur les comptes du bilan et les états financiers 2020 ou qui désirent consulter les livres comptables son priés de contacter la direction au siège social de la société sise à la zone industrielle Zaghouan 1100 dans les heures de travail de la société.

2021R01540SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE N° 12 du 25 juin 2021

SONEDE INTERNATIONAL

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 1.000.000 DINARS

SIEGE SOCIAL : Colisée Saula Escalier B-3ème étage EL MANAR II-2092 Tunis

REGISTRE DU COMMERCE : B24156242009

MATRICULE FISCAL : 1119736V/A/M/000

Messieurs les actionnaires de SONEDE INTERNATIONAL sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le vendredi 25 juin 2021 à 10 heures du matin, au 5ème étage de la SONEDE sis à l'Avenue Slimane Ben Slimane, EL MANAR II Tunis - 2092.

ORDRE DU JOUR :

1- Approbation des procédures de convocation de l'AGO.

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020.

3- Lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes au titre de l'exercice 2020.

4- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes et approbation des conventions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

5- Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2020 et affectation du résultat de l'exercice.

6- Quitus aux Administrateurs.

7- Nomination et renouvellement du mandat des administrateurs.

8- Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes.

9- Jetons de présence.

10- Pouvoir.

Tout actionnaire peut se faire représenter par quelqu'un d'autre à condition de le faire munir d'un pouvoir dont le modèle est disponible au siège de SONEDE International sis au Colisée Saula Escalier B-3ème étage El Manar 2 - 2092 Tunis. Pour tout renseignement contacter le numéro de téléphone 71.875.860. Conformément aux clauses de l'article 280 du Code des Sociétés Commerciales tous les documents afférents à cette Assemblée sont mis, dans les délais réglementaires, à la disposition des actionnaires au siège de SONEDE International. Cet avis constitue une invitation personnelle à tous les actionnaires.

2021R01541SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Société Tunisienne du Gazoduc Transtunisien (SOTUGAT)

S.A au capital de 200.000 Dinars

Siège Social : Centre Urbain Nord, Boulevard Abdelwaheb Jilani 1080 - TUNIS

M.F : 0012120X

Mesdames, messieurs les Actionnaires de la Société Tunisienne du Gazoduc Transtunisien (SOTUGAT) sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 23 juin 2021 à 10h30 heures au siège de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport de gestion du conseil d'administration relatif à l'exercice 2020.

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020.

3- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2020.

4- Quitus aux administrateurs pour la gestion 2020.

5- Affectation du résultat de l'exercice 2020.

6- Fixation du montant des jetons de présence.

7- Ratification de la nomination des Administrateurs.

8- Pouvoirs pour accomplir les formalités prévues par la loi.

2021R01548SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

SOCIETE MAXULA GESTION

S.A. au capital de 500 000 dinars – Identifiant unique N° 1228214E

Siège social : Rue du Lac Léman, Centre Nawrez – 1053 Les Berges du Lac

Les actionnaires de la Société Maxula GESTION, Société Anonyme au capital de 500.000 Dinars, sont convoqués pour assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires, qui se tiendra le Lundi 30 Juin 2021 à 10H00, à Rue du Lac Léman, Centre Nawrez – 1053 Les Berges du Lac afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020.

2- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2020.

3- Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

4-Examen et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembres 2020.

5- Affectation des résultats.

6- Renouvellement des mandats des administrateurs.

7- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

8- Quitus aux administrateurs.

9- Pouvoirs pour les formalités.

2021R01558SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

SOCIETE MAXULA BOURSE

S.A. au capital de 2 100 000 dinars – Identifiant unique N° 042963 B

Siège social : Rue du Lac Léman, Centre Nawrez – 1053 Les Berges du Lac

Les actionnaires de la Société Maxula Bourse, Société Anonyme au capital de 2 100.000 Dinars, sont convoqués pour assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires, qui se tiendra le Lundi 28 Juin 2021 à 10H00, au Rue du Lac Léman, Centre Nawrez – 1053 Les Berges du Lac afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020.

2- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2020.

3- Examen et approbation des états financiers arrêtés aux 31 décembre 2020.

4- Quitus aux administrateurs.

5- Affectation des résultats.

6- Fixation des jetons de présence.

7- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

8- Questions diverses.

2021R01559SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle relative à l'exercice 2020 qui se tiendra le mardi 29 juin 2021

Polyclinique El Bassatine

SA au capital de 4.834.000 dinars

RNE : Identifiant unique n° : 017861 B

Matricule fiscal : 017861/B/A/M000

Les actionnaires de la Société Anonyme Polyclinique El Bassatine sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social de la société, le mardi 29 juin 2021 à 15heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale ordinaire annuelle.

2) Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes.

3) Approbation du rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale annuelle.

4) Approbation des états financiers de fexercice2020.

5) Affectation des résultats de l'exercice 2020.

6) Approbation des dons et subventions accordées.

7) Information des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés par les membres du conseil d'administration et le Directeur Général.

8) Approbation des conventions réglementées conclues entre les membres du conseil et la société régies par l'article 200 du code des sociétés commerciales.

9) Approbation de la qualification des opérations libres et leur approbation.

10) Quitus aux membres du conseil d'administration et au directeur général.

11) Election des membres du conseil d'administration.

12) Nomination d'un commissaire aux comptes.

13) Questions diverses.

14) Pouvoirs pour formalités.

Le conseil d'administration met à la disposition des actionnaires au siège social de la société : le rapport du conseil à l'assemblée relatif à l'exercice 2020, les états financiers de l'exercice clos au 31/12/2020, l'état des cautionnements. avals et garanties données par la société et des suretés consenties par elle, le texte du projet des résolutions à soumettre à l'assemblée générale ordinaire annuelle, les rapports du commissaire aux comptes et la liste des actionnaires.

Les actionnaires seront admis à assister à l'assemblée sur simple justification de leur identité. Les représentants d'actionnaires seront admis sur présentation d'un mandat spécial revêtu de la signature du mandant Indiquant les noms et prénoms du mandant et du mandataire.

2021X00611SANB3

Convocation

ALWIFAK SA

Société anonyme au capital social de 1400 000 DT

Siège social : Route de Teniour Km 2 Imm Les Jumeaux 4ème étage 3002 Sfax

Matricule fiscal : 1436770P/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société ALWIFAK sont convoqués en assemblée générale ordinaire le mardi 29-06-2021 à 17h30 à l'hôtel « le palais royal » à Sfax pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- L'approbation de la réunion de l'AGO après les délais,

2- Lecture des rapports de gestion des exercices 2019 et 2020,

3- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2019 et 2020,

4- L'approbation des rapports de gestion des exercices 2019 et 2020,

5- L'approbation des états financiers relatifs aux exercices 2019 et 2020,

6- L'affectation des résultats des exercices 2019 et 2020,

7- L'approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 du CSC,

8- Quitus aux administrateurs et au Directeur général,

9- Discussion de la situation financière de la société,

10- Pouvoirs pour formalités.

2021X00614SANB3

Convocation

ALWIFAK SA

Société anonyme au capital social de 1400 000 DT

Siège social : Route de Teniour Km 2 Imm Les Jumeaux 4eme Etage 3002 Sfax

Matricule fiscal : 1436770P/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société ALWIFAK sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le Mardi 29/6/2021 à 18h30 à l'hôtel "le palais royal" à Sfax pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1- La modification de la forme juridique de la société d'SA à SARL,

2- L'adoption de nouveaux statuts adaptés à la nouvelle forme,

3- Désignation de Gérant,

4- Pouvoirs pour formalités.

2021X00615SANB3

CONVOCATION

SOCIETE INDUSTRIELLE POUR LA FABRICATION DE LA COLLE ET SES DERIVES "SIFCOL"

S.A. AU CAPITAL DE 1.440.000 DE DINARS

ROUTE DE GABES KM 2 - SFAX

Identifiant Unique 004091 N

Les actionnaires de la SOCIETE INDUSTRIELLE POUR LA FABRICATION DE LA COLLE ET SES DERIVES "SIFCOL" sont priés d'assister au siège Institut arabe des chefs d'entreprises (IACE) sis à route Gremda km 4.5 Sfax (devant la salle des fêtes Shahrazed) le Samedi 26 Juin 2021 à dix heures 30 minutes (10h 30) du matin à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur les opérations de la société pendant l'exercice 2020.

2- Lecture des rapports spécial et général du Commissaire Aux Comptes sur le même exercice.

3- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

4- Affectation du résultat et distribution de dividendes.

5- Approbation des conventions réglementées.

6- Quitus aux administrateurs.

7- Fixation du montant des jetons de présence

8- Questions diverses.

2021X00617SANB3

CONVOCATION

Société des produits pharmaceutiques " SO.PRO.PHA»

S.A au capital de 6.336,000

Matricule Fiscal : 4018 DPM 000

Les actionnaires de la Société SO.PRO.PHA sont convoqués le Mardi 29 Juin 2021 à l'Hôtel BORJ EDHIAFA route Soukra Km 3 Sfax, en assemblée générale ordinaire à 10H30mn à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport du conseil d'administration année 2020.

2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes année 2020.

3) Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers année 2020.

4) Quitus aux administrateurs.

5) Affectation des résultats 2020.

6) Fixation des jetons de présence.

7) Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

8) Application des dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

9) Questions diverses.

2021X00621SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Tunisienne de Garantie

SA au capital de 3 000 000 DT

Siège social : 34, Rue Hédi Karray. Centre urbain nord el Menzah IV- 1004 Tunis

Identifiant Unique 0836957S

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de Garantie sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 29 juin 2021 à 10h00 du matin, à l'Hôtel Sheraton - Avenue de la ligue arabe - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des états financiers et du rapport de gestion du Conseil d'Administration de l'exercice 2020,

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020,

3. Approbation, s'il y a lieu, des états financiers de l'exercice 2020,

4. Approbation des conventions règlementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales,

5. Quitus aux administrateurs,

6. Affectation des résultats de l'exercice 2020,

7. Fixation du montant des jetons de présence pour la gestion de l'exercice 2020 ;

8. Renouvellement du mandat des administrateurs au titre des exercices 2021-2022-2023.

9. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes au titre des exercices 2021- 2022- 2023.

2021401371SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Polyclinique Du Lac-SA

Société Anonyme au capital de 28.380.000 DT (totalement libéré)

Siège social: Rue du lac de Constance - Les Berges du Lac - 1053 - Tunis

Tél: 71.960.000 / Fax: 71.960.309

RNE : 496701A

Le conseil d'administration de la Polyclinique les Berges du Lac convoque tous les actionnaires de la société à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le Vendredi 9/7/2021 à 18h30 à l'espace Arena aux Berges du Lac et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation de la date de la tenue de l'AGO le 9-7-2021,

2- Lecture et approbation des états financiers et des rapports d'activité du conseil d'administration pour l'exercice 2020 individuels et consolidés.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2020 individuels et consolidés.

4- Approbation des conventions réglementées.

5- Affectation des résultats de 2020

6- Quitus aux administrateurs.

7- fixation des jetons de présence.

8- Courrier Dr Sarrai Lassaad.

Tous les documents afférents à cette Assemblée sont mis, dans les délais réglementaires, à la disposition des actionnaires au siège de la Polycl1nlque les Berges du Lac.

2021401373SANB3

Convocation

REPRESENTATION INTERNATIONALE

Société anonyme au capital de 300 000 DT

2 bis Rue du Réservoir - 1008 Tunis

Identifiant unique 47539K

N° CNSS: 133648-79

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire du 5 juillet 2021 à 10 heures au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sur l'exercice 2020.

- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020.

- Approbation, s'il y a lieu, des conventions relevant de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.

- Quitus aux administrateurs.

- Affectation des résultats.

- Questions diverses.

2021401374SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

ARTICLE 276 DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES

Nestlé Tunisie

Société anonyme

Capital social : 8.438.280 Dinars

Siège social : Km 11 - Route de la Marsa Ain Zaghouan 1053 - La Marsa Tunisie

Identifiant Unique : 001336C

Le Conseil d'administration tenu le 5/5/2021, convoque les actionnaires à l'assemblée générale ordinaire devant se tenir le lundi 28 juin 2021 à 11 heures au siège social avec comme points à l'ordre du jour :

1/ Examen et approbation du rapport de gestion de l'exercice clos au 31/12/2020,

2/ Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes et approbation des états financiers individuels au titre de l'exercice clos au 31/12/2020,

3/ Approbation de conventions réglementées,

4/ Affectation des résultats au titre de l'exercice clos au 31/12/2020,

5/ Quitus aux administrateurs,

6/ Pouvoirs pour accomplir les formalités légales.

2021401378SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

ARTICLE 276 DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES Nestlé Tunisie Distribution

Société anonyme

Capital social : 100.000 Dinars

Siège social : Km 11 - Route de la Marsa Ain Zaghouan - Sidi Daoued 2046 - La Marsa - Tunisie

Identifiant Unique : 0323601 P

Le Conseil d'administration tenu le 5/5/2021, convoque les actionnaires à l'assemblée générale ordinaire devant se tenir le lundi 28 Juin 2021 à 10 heures au siège social avec comme points à l'ordre du jour :

1/ Examen et approbation du rapport de gestion de l'exercice clos au 31/12/2020,

2/ Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes et approbation des états financiers individuels au titre de l'exercice clos au 31/12/2020,

3/ Approbation de conventions réglementées,

4/ Affectation des résultats au titre de l'exercice clos au 31/12/2020,

5/ Quitus aux administrateurs,

6/ Pouvoirs pour accomplir les formalités légales.

2021401379SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

« SOTUFRA S.A »

Société Anonyme au capital de 635.250 dinars

Siège social : Zone industrielle Grombalia

I.F. : 20477-X-A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société « SOTUFRA S.A » sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 27 juin 2021 à 11 heurs au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion 2019,

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes,

- Examen et approbation des états financiers 2019,

- Quitus aux administrateurs,

- Affectation des résultats,

- Renouvellement du mandat des administrateurs,

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes,

- Pouvoirs pour formalités.

2021401380SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire de la société du jeudi 24 Juin 2021

Société Golf de Tunisie

Société Anonyme au Capital de 8.900.000 Dinars

Siège social : GP1 Barraket Sahel 8056

Identifiant Unique: 0014437 A

Matricule Fiscal: 0014437 AAM 000

N° Employeur CNSS : 20401928

Messieurs les Actionnaires de la Société Golf de Tunisie sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire pour le Jeudi 24 Juin 2021 à

15 heures au siège du Golf Citrus Hammamet, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Approbation du Rapport du Conseil d'Administration et Examen des Rapports Général et Spécial du Commissaire aux Comptes sur l'activité de la Société durant l'Exercice 2020.

2/ Examen et Approbation des Etats Financiers arrêtés au 31/12/2020.

3/Affectation des Résultats de l'Exercice 2020.

4/ Quitus aux Administrateurs.

5/ Renouvellement du Mandat des Administrateurs.

6/ renouvellement du Mandat du Commissaire Aux Comptes.

7/ Questions diverses.

Les Actionnaires peuvent assister personnellement aux travaux de l'Assemblée ou se faire représenter par tout autre actionnaire, moyennant un pouvoir.

Les documents afférents à cette Assemblée sont tenus à la disposition des Actionnaires, au siège de la Société, durant le délai légal.

2021401382SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Clinique Générale et cardio-vasculaire de Tunis (C.G.C.T)

Société anonyme au capital de 5.400.000 dinars.

Siège : Voie X2 Cité El Khadra 1003 Tunis

RC : B118591997

MF : 0047376JAM000

Messieurs les actionnaires de la société anonyme, Clinique Générale et cardio-vasculaire de Tunis, sont convoqués, à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu au siège de la société, le mardi 29 juin 2021 à 9h, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion de la clinique et des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2020,

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020,

3- Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020,

4- Approbation des opérations et conventions visées par les dispositions des ariticles 200 et suivants du code des sociétés commerciales,

5- Quitus aux administrateurs et au directeur général pour leur gestion de l'exercice 2020,

6- Affectation des résultats de l'exercice 2020,

7- Renouvellement des mandats des administrateurs,

8- Nomination du commissaire aux comptes,

9- Fixation du montant des jetons de présence,

10- Pouvoirs.

2021401383SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ASSURIA

S.A AU CAPITAL DE 100 000 DINARS

SIEGE SOCIAL : RESIDENCE INES, BLOC B, 2éme - ETAGE, BOULEVARD DE LE TERRE, CENTRE URBAIN NORD 1082 TUNIS.

IDENTIFIANT UNIQUE : 1516333R

Messieurs les actionnaires de la Société ASSURIA sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mardi 29 juin 2021 à 11 heures au siège social de la société sis à la Résidence Ines, Bloc B, 2éme - Etage, Boulevard de le terre, Centre Urbain Nord 1082 Tunis en vue de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion et les opérations sociales au cours de l'exercice 2020.

2- Lecture du rapport du commissaire aux comptes relatif à ce même exercice.

3- Approbation, s'il y a lieu, du rapport d'activité et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020.

4- Affectation du résultat de l'exercice 2020.

5- Quitus aux administrateurs.

6- Pouvoirs pour les formalités.

2021401387SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TAYSIR MICROFINANCE SA

Société anonyme au capital de 12.000.000 Dinars

Siège social : 02 Place Mendes France Mutuelle ville 1082 Tunis

MF : 1292840 N/A/M/000

Identifiant Unique: 1292840 N

CNSS : 34758332

Les actionneurs de la société Taysir Microfinance, sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui se tiendra Lundi 21 juin 2021 à 09H, au siège social de la société sis au : 2 Place Mendes France Mutuelleville 1082 Tunis, Tunisie, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020,

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020,

3. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020,

4. Quitus aux administrateurs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020,

5. Affectation des résultats relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020,

6. Lecture et approbation des conventions énumérées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les opérations mentionnées à l'article 200 du CSC, et relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2020,

7. Nomination des Administrateurs au titre des exercices 2021, 2022 et 2023,

8. Autorisation d'émissions obligataires et délégation, en vertu de l'article 331 du Code des Sociétés Commerciales, au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

9. Autorisation d'émissions de dettes subordonnées et délégation, en vertu de l'article 331 du Code des Sociétés Commerciales, au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions,

10. Autorisation de contracter des emprunts auprès des sociétés du groupe Horchani et délégation au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions,

11. Pouvoirs pour formalités.

Les documents destinés à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société pendant la période légale.

2021401406SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE TAYSIR MICROFINANCE SA

Société anonyme au capital de 12.000.000 Dinars

Siège social : 02 Place Mendes France Mutuelleville 1082 Tunis

MF : 1292840 N/A/M/000

Identifiant unique : 1292840 N

CNSS : 34758332

Les actionneurs de la société Taysir Microfinance, sont invités à assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire annuelle qui se tiendra lundi 21 juin 2021 à 10H, au siège social de la société sis au : 2 Place Mendes France Mutuelleville 1082 Tunis, Tunisie, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Modifications de quelques articles des statuts,

2. Mise à jour des statuts de la société TAYSIR MICODFINANCE SA pour englober toutes les modifications intervenues depuis sa création et conformément aux dispositions du code des sociétés commerciales,

3. Pouvoirs pour formalités.

Les documents destinés à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société pendant la période légale.

2021401407SANB3

Convocation

Société Afrique Assistance S.A Au capital de 1.000.000 Dinars

Siège social: Immeuble TAMAYOUZ 4ème étage Centre Urbain Nord, Tunis

Identifiant Unique : 0341597P/A/M/000

CNSS N°00206090-62

Messieurs les actionnaires de la société Afrique Assistance sont priés de bien vouloir assister à l'Assemblée Générale ordinaire qui aura lieu le jeudi 24 juin 2021 à 10 h, au siège social de la société sis à l'immeuble Tamayouz, 4ème étage Centre Urbain Nord, 1082 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du conseil d'administration et présentation des comptes annuels clos le 31 décembre 2020,

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission au 31 décembre 2020,

3- Approbation des états financiers de l'exercice 2020 et quitus aux administrateurs,

4- Renouvellement du mandat du conseil d'administration et nomination de ses représentants permanents,

5- Fixation de jetons de Présence.

2021401411SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

ARTICLE 276 DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES

Société Afrique Assistance S.A

Au capital de 1.000.000 Dinars

Siège social : Immeuble TAMAYOUZ 4cme étage Centre Urbain Nord, Tunis

Identifiant Unique : 0341597P

CNSS N°00206090-62

Messieurs les actionnaires de la société Afrique Assistance sont priés de bien vouloir assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le jeudi 24 Juin 2021 à 11 h, au siège social de la société sis à l'immeuble TAMAYOUZ, 4éme étage Centre Urbain Nord, 1082 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

I- Adoption des Statuts mis à jour de la Société AFRIQUE ASSISTANCE.

2021401412SANB3

Convocation a l'assemblée générale ordinaire

SANCELLA - SA

Société anonyme au capital de 13.660.000 DINARS

Siège social : 52, RUE 8601, Z.I de la Charguia, Tunis

Identifiant unique : 0496781 S

Numéro d'affiliation à la CNSS: 141367-38

Messieurs les actionnaires de la SOCIETE « SANCELLA SA» sont convoqués en assemblée générale ordinaire le lundi 28 juin 2021 à 11 heures au siège social de la société sis au 52 Rue 8601. Zone Industrielle de la Charguia, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation du rapport d'activité de l'exercice clos au 31 décembre 2020,

- Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020,

- Examen et approbation des états financiers au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020,

- Affectation du résultat au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020,

- Approbation des conventions réglementées,

- Quitus aux administrateurs,

- Questions diverses,

- Pouvoirs en vue des formalités.

Les documents prescrits par la loi et destinés à la présente Assemblée seront tenus au siège social à la disposition des actionnaires durant le délai légal.

2021401424SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TUNISIENNE DE PANSEMENTS

« SOTUPA SA»

Société anonyme au capital de 6.550.000 DINARS

Siège social : 52, Rue 8601, Z.I. De La Charguia, Tunis

Identifiant unique : 0002494 W

Numéro d'affiliation à la CNSS : 46679-22

Messieurs les actionnaires de la SOCIETE TUNISIENNE DE PANSEMENTS « SOTUPA SA » sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 28 juin 2021 à 12 heures au siège social de la société sis au 52, Rue 8601, Zone Industrielle de la Charguia, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation du rapport d'activité de l'exercice clos au 31 décembre 2020,
- Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020,
- Examen et approbation des états financiers au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020,
- Affectation du résultat au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020,
- Approbation des conventions réglementées,
- Quitus aux administrateurs,
- Questions diverses,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Les documents prescrits par la loi et destinés à la présente Assemblée seront tenus au siège social à la disposition des actionnaires durant le délai légal.

2021401425SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE SENSEA LAB SA

Société anonyme au capital de 1.100.000 Dinars

Siège social : 52, Rue 8601, Z.I. De La Charguia - Tunis

Identifiant unique : 1471485M

N° d'affiliation à la CNSS : 594477-61

Messieurs les actionnaires de la SOCIETE « SENSEA LAB SA » sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mardi 28 juin 2021 à 13 heures au siège social de la société sis au 52, Rue 860l, Zone Industrielle de la Charguia, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation du rapport d'activité de l'exercice dos au 31 décembre 2020,
- Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020,
- Examen et approbation des états financiers au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020,
- Affectation du résultat au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020,
- Approbation des conventions réglementées,
- Quitus aux administrateurs,
- Questions diverses,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Les documents prescrits par la loi et destinés à la présente Assemblée seront tenus au siège social à la disposition des actionnaires durant le délai légal.

2021401426SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

TUNISO-SOUDIENNE DE PARTICIPATION ET DE PLACEMENT « T.S.P.P. »

SICAR - S.A. AU CAPITAL DE 1.600.000 D

Siège social : 19, rue des jasmins - ARIANA

Identifiant unique : 779458 F/P/M/000

Matricule CNSS : 253724-69

Les actionnaires de la Tuniso-Séoudienne de Participation et de Placement « TSPP » sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mardi 29 juin 2021 à $10^{h}30$ au siège de la société sis au 19, rue des jasmins - Ariana, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2020.

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2020 et approbation des conventions réglementées.

3- Approbation des comptes de l'exercice 2020.

4- Affectation des résultats de l'exercice 2020.

5- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2020.

6- Fixation des jetons de présence

2021401428SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 Juin 2021

Société POLYCLINIQUE LE BARDO

Société Anonyme

Au capital social de 8.400.000 DT

Siège social : 24 Avenue Taieb M'hiri 2000 Le Bardo

Identifiant Unique : 1414495V/A/M/000

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de notre société qui aura lieu le jeudi 24 juin 2021 à 11h au siège de la société 24 Avenue Taieb M'hiri - Le Bardo.

L'ordre du jour sera le suivant :

1- Lecture et approbation du Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2020.

2- Lecture des Rapports Général et Spécial, du commissaire aux Comptes sur l'exercice 2020.

3- Approbation des états financiers de l'exercice 2020 et des conventions citées dans le rapport

spécial du commissaire aux comptes.

4- Quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2020.

5- Affectation du résultat de l'exercice 2020.

Les documents qui seront soumis à cette Assemblée Générale Ordinaire sont mis à la disposition des actionnaires, au siège de la société, dans les délais légaux.

2021401429SANB3

CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA BANQUE TUNISO-LIBYENNE

Société Anonyme au capital de 100.000.000 DT

Siege Social : Boulevard Maitre Béji Caid Essebsi - Centre Urbain Nord (Ex : Boulevard de la terre)

Identifiant unique : 0033272 D

La date de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire prévue le 30 Avril 2021 dont la référence 31 va être reportée au 28 Juin 2021 à 9h du matin. La réunion se tiendra au sein du siège de la BTL.

2021401431SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

TUNISO-SᵾOUDIENNE DE PARTICIPATIONS ET INVESTISSEMENT

« T.S.P.I. »

Siège social : 19, rue des Jasmins Nouvelle Ariana - 2080 Ariana

Identifiant Unique : 817673 B

Les actionnaires de la Tuniso-Séoudienne de Participation et d'investissement « TSPI » sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le Mardi 29 juin 2021 à 15 heures au siège de la société au **, 19** rue des Jasmins Nouvelle Ariana - 2080 Ariana, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du Rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2020.

2- lecture des Rapports général et spécial du Commissaire aux comptes sur l'exercice 2020.

3- Approbation des comptes de l'exercice 2020.

4- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2020.

5- Affectation du résultat de l'exercice 2020.

6- Fixation des Jetons de présence.

7- Renouvellement des mandats des administrateurs pour les exercices 2020/2021/2022.

8- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les exercices 2020/2021/2022.

9- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités légales.

2021401435SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SAROST S.A

SOCIETE ANONYME

AU CAPITAL DE 12.960.000 DINARS

SIEGE SOCIAL IMMEUBLE SAADI TOUR EF 1082 EL MENZAH IV. TUNIS

Messieurs les actionnaires de la SAROST S.A sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mercredi 23 Juin 2021 à 11h00 à Tunis, à l'immeuble Saadi Tour E.F 5éme étage, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2017.

2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes.

3- Approbation des opérations régies par les articles 200 et 475 du C.S.C.

4- Approbation des états financiers de l'exercice comptable 2017.

5- Affectation du résultat de l'exercice 2017.

6- Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2017 et rémunération des membres du comité permanent d'audit interne,

7- Quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2017.

8- Nomination d'un Co-commissaire aux comptes suite à l'expiration du mandat de la société« K.P.M.G» représentée par Mr MONCEF BOUSSANNOUGA ZAMMOURI.

Tous les documents soumis à l'Assemblée Générale Ordinaire sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social durant le délai légal.

2021401436SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

SOCIETE POLYCLINIQUE MONTPLAISIR

Société Anonyme

SA au Capital de 4 960.000 dinars

Siège social : Av. Mohamed V- 03 Rue Elless Montplaisir Tunis

M.F : 889310X/A/M/000

R.C : B2438862004

Le conseil d'administration convoque messieurs les actionnaires en Assemblée Générale Ordinaire le 29 JUIN 2021 à 18.00 heures au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation éventuelle du rapport d'activité du conseil d'administration de l'exercice 2019.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

3- Examen et approbation éventuelle des états financiers de l'exercice 2019.

4- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

5- Quitus aux administrateurs pour leur gestion de l'année 2019.

6- Fixation des jetons de présence.

7- Ratification de cooptation d'un administrateur.

2021401437SANB3

Autres sociétés

Annonce d'assemblée générale ordinaire 2019

Société mutuelle de base de services agricoles « El Izdihar » Hzag -Djebéniana - Sfax

Le président du conseil d'administration de la Société mutuelle de base de services agricoles « El Izdihar » à Hzag de la délégation Djebéniana - Sfax à l'honneur d'inviter tous les adhérents à participer à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2019 qui sera tenue jeudi 24 juin 2021 à 9 heure et demi du matin au siège de la Société mutuelle à Hzag au sujet de l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport moral et financier du conseil d'administration et présentation des états financiers 2019.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes exercice 2019.

- Discussion des rapports du conseil d'administration et approbation par l'assemblée générale (donner ou refuser le quitus aux administrateurs).

- Affectation du résultat de l'exercice 2019.

- Assainissement de la liste des adhérents et admission de nouveaux adhérents.

- Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2020, 2021, 2022.

- Election du tiers des membres du conseil d'administration.

Observation :

- Les états financiers et les rapports seront mis à la disposition des adhérents 8 jours avant la date de l'assemblée générale.

- Le dépôt des candidatures des membres du conseil d'administration débute le mardi 1er juin 2021 jusqu'au Lundi 14 juin 2021 par lettre recommandée avec accusé de réception au nom du président du conseil d'administration de la Société mutuelle de base de services agricoles "El Izdihar" Hzag 3026 Djebéniana.

2021X00612SODB3

Convocation à l'assemblée générale constitutive

Le comité provisoire de la société mutuelle de services agricoles "Al Bassika pour les dates" à Ain Alkarma Tamerza - Invite tous les adhérents éventuels à l'assemblée générale constitutive qui aura lieu le 15 juin 2021 au siège du groupement de développement agricole G.D.A de Tameghza à 10 h matin. L'ordre du jour de l'assemblée est :

- Approuver les statuts.

- Designer le premier conseil d'administration.

- Designer un comptable.

2021401385SODB3

Convocation à l'assemblée Générale ordinaire (A.G.O) et candidature au bureau du conseil d'administration

Groupement de Maintenance et de gestion de la charguia 1 Tunis G.M.G

MF : 0949169/W/P/N/000

Suite au défaut de quorum lors de la 1ère convocation relative à la l'A.G.O du 24 Mai 2021, les industriels et commerçants de la zone industrielle Charguia 1 Tunis, propriétaires ou locataires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire du groupement de maintenance et de gestion (GMG) de la Charguia 1 Tunis qui se tiendra le Vendredi 25 Juin 2021 à 16h00 à la salle de réunion de la foire de la Charguia 1 Tunis (Sogefoire) rue 8600 N° 34 et ce afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture des rapports : moral, financier et du commissaire aux comptes pour la gestion 2020.

- Approbation des rapports moral et financier et quitus aux membres du conseil d'administration pour 2020.

- Approbation du budget prévisionnel de gestion pour l'année 2022.

- Election des membres du conseil d'administration (selon le règlement intérieur),

- Questions diverses.

Les industriels et commerçants qui désirent se présenter aux élections du bureau du conseil sont priés d'adresser leur demande accompagnée d'un dossier au bureau du GMG sis rue 8612 IMP 05 Charguia 1 Tunis avant le samedi 19 Juin 2021. Contact : 71 205 017

N.B:

Conformément à l'article 18 des statuts du GMG la deuxième assemblée doit se tenir indépendamment du nombre des présents.

2021401386SODB3

DIVERS

Avis au public

Avis aux créanciers

Suivant l'ordonnance sur requête émanant du tribunal de 1ère instance de l'Ariana le 13/4/2021, il a été décidé la liquidation de la succession du défunt Ezzeddine Ben Habib Ben Youssef et la nomination d'un liquidateur afin d'accomplir cette mission.

A cet effet tous les créanciers sont invités à déclarer leurs créances et produire les pièces justificatives dans un délai d'un mois à partir de la parution de cet avis au JORT au bureau du liquidateur sis à 86 avenue Habib Bourguiba - 1er étage - Bureau 1 G - Ariana -GSM (95.656.666).

2021T00545DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Monsieur Salah Ben Mohamed Ben Belgacem Aissaoui, titulaire de la carte d'identité n° 02088171, déclare le perte d'un titre de propriété n° 1847 le 10/12/2005, objet du titre foncier n° 1645 Kairouan, sis à Jehinet Bouhajla, gouvernorat de Kairouan, à la possession de son père feu Mohamed Ben Belgacem Aissaoui.

Une attestation de perte a été délivréé par le chef de la garde nationale Bouhajla, le 20/5/2021 sous n° 2815.

2021R01519DIVD2

Avis d'enquête

(En application du décret du 30 Mai 1922)

Dans le cadre de la réalisation des projets de développement, la Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz projette de réaliser une ligne électrique de haute tension (90 kV), d'une longueur d'environ 30 km reliant les deux postes OUED ZARGUA 2 et BEJA.

Le dossier technique relatif à ce projet, comprenant la liste des propriétés privées concernées par le passage de cette ligne, sera mis à la disposition du public, au siège du gouvernorat de Beja, à partir de la parution du présent avis d'enquête et jusqu'à l'expiration d'un délai de trois (03) jours à compter de son insertion au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Les intéressés pourront prendre connaissance de ce dossier et déposer leurs observations ou réclamations éventuelles au gouvernorat concerné.

2021R01531DIVD2

Avis aux créanciers

Mohamed Habib Sayhi 9 Rue Jalel Eddine Nakkach Cité La Gazelle 2083 (L'Ariana) informe en sa qualité de contrôleur d'exécution les créanciers de la société LA TANNERIE DU NORD Zone Industrielle Utique 7060 - RNE n° 0007166D que la chambre du conseil relevant du Tribunal de 1 ère Instance de Bizerte réunie le 29/04/2021 a décidé :

- L'augmentation du capital social de la société La Tannerie du Nord qui se fera en 2022 et en 2023 pour un montant de 354.600 dinars pour chaque annuité.

- Le rééchelonnement des dettes à payer aux créanciers de la Société la Tannerie du Nord se fera en 7 ans et prendra effet à compter du 01/09/2021.

Examen par les assemblées générales ordinaires de la Société des états financiers relatifs aux exercices des années 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020 dûment approuvés par le commissaire aux comptes de la Société.

- Insertion du contenu du présent jugement au Registre de Commerce de la Société avec publication au JORT.

2021R01532DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Mr Hamdene Ben Mahmoud Soua, titulaire de la carte d'identité nationale n° 03835153 délivrée le 26 novembre 2016, annonce avoir perdu l'acte de propriété n° 03/2854, objet du titre foncier n° 9081 Mahdia.

Si quelqu'un le trouve veuillez contacter l'avocat Mr Kaïs Gahhaz à son Bureau Rue Tayeb Mhiri Mahdia.

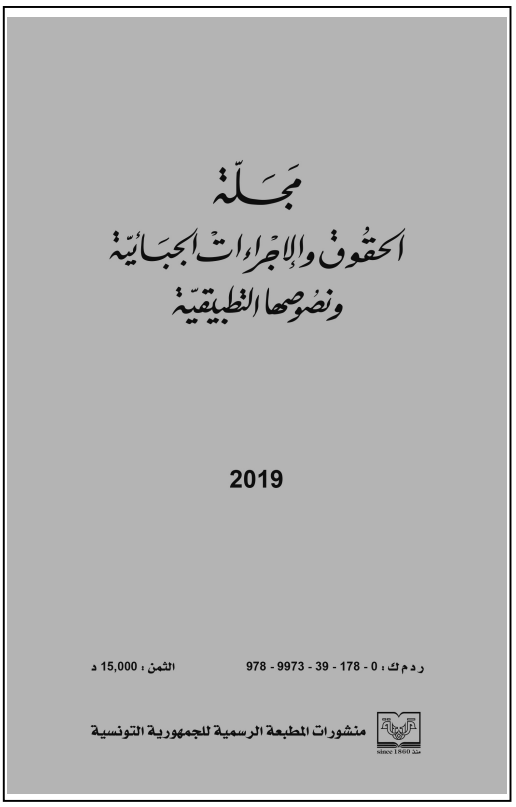
2021S00616DIVD2

Nomination d'un liquidateur

Suivant l'ordonnance sur requête n° 75038 émanant du tribunal de première instance de Tunis en date du 20/5/2021, il a été décidé la nomination de Madame Faouzia Abbes domicilié au 11 Rue Belhassen Jrad Borj Ebacouche Ariana – Tél. : 56050626, en qualité de liquidateur de biens communs entre Asma Sakis, la fille mineur Aya Séfi, Mohamed Salah Safi et Monjia Ben Slama.

Les créanciers de la société doivent produire leurs titres de créances au cabinet du liquidateur dans les vingt jours qui suivent la parution de cette annonce au JORT.

2021401375DIVD2



منشورات : 2019

ر د م ك 978-9973-39-178-0

الحجم : 20 X 13

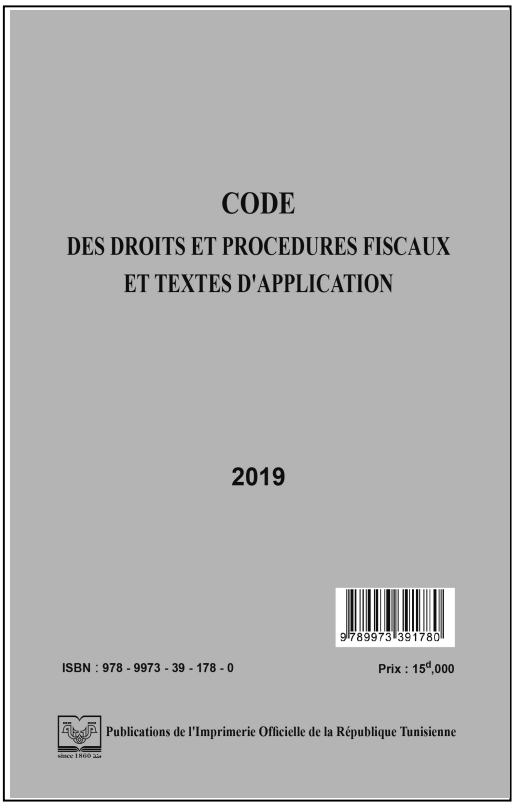
الثمن : 15,000 د

Edition : 2019

I S B N : 978-9973-39-178-0

Format : 20 X 13

Prix : 15,000 D



* Ces publications ne sont pas assujetties à la T.V.A.
* Plus 600 millimes (timbre fiscal) pour chaque facture émise.

* لا تخضع هذه المنشورات للأداء على القيمة المضافة.
* يضاف إلى الثمن 600 مليم (طابع جبائي) على كل فوترة.

L'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne En Ligne



le site web de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne est entré en ligne le 22 Janvier 2009 sous l'adresse suivante :

www.iort.gov.tn

Le site web fonctionne en trois langues arabe, anglaise et française et permet à l'utilisateur de consulter en temps réel :

- **le Journal Officiel des lois, décrets et arrêtés depuis l'année 1956,**
- **le Journal Officiel des annonces légales ,réglementaires et judiciaires,**
- **le Journal Officiel du Tribunal Immobilier,**
- **les Codes juridiques**

Le site web permet à son utilisateur sur sa demande de bénéficier de la prestation « insertion des annonces légales et réglementaires » sur CD à travers des modèles préétablis figurant dans le site.

